

Titre professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise (TEPE)

Niveau III enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) depuis le 21/04/2009 – Renouvellement le 07/07/2017.

Ce titre professionnel favorise le transfert des connaissances acquises en compétences directement exploitables sur le terrain. Il permet d'optimiser la concrétisation d'un projet et suivre un parcours conduisant au Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise, de développer et reconnaître des compétences en alternant temps de formation et temps d'application en situation réelle.

Objectif

Acquérir les méthodes et les repères disciplinaires essentiels pour conduire un projet de développement, de création ou de reprise au sein d'une petite entreprise ou d'une entreprise artisanale.

Public concerné :

Toute personne intéressée pour acquérir des compétences essentielles directement opérationnelles.

Prérequis :

Niveau de formation générale équivalent à celui d'un baccalauréat.

Avoir un projet de création, reprise ou développement d'entreprise.

Contenu

- Bonnes pratiques pour entreprendre, lancement et jury - 23 jours – 161 heures
1 module « méthode » : AGIR Développeur d'activité – US174M

- Bonnes questions pour entreprendre – 21 jours – 147 heures
2 modules « mode d'emploi » – 6 jours
 - Comment piloter mon projet ? – US174C
 - Comment évaluer les compétences nécessaires à mon projet ? – US174A5 modules « connaissances » – 15 jours
 - Marketing - communication : Comment mieux mettre en valeur et communiquer sur les atouts de mon projet, de mon produit, de mon entreprise ? - US174E
 - Développement personnel - communication interpersonnelle : Ai-je conscience de mes qualités et motivations pour développer mon projet - US1744
 - Gestion : Comment positionner le projet dans la dimension économique de l'entreprise ? - US1747
 - Gestion - Analyse de rentabilité : Comment évaluer un coût pour prendre une bonne décision ? - US1748
 - Commercial : Comment organiser et développer mes ventes ? - US1742

Méthodes pédagogiques

Le projet choisi – développement d'activité, création ou reprise d'entreprise – constitue le fil conducteur de la formation, car il permet une mise en application concrète des apports théoriques.

Tout au long du parcours, ce projet sera piloté grâce à un outil et à des méthodes de gestion de projet et de gestion des compétences.

Profil des formateurs

Les intervenants bénéficient de l'expertise de l'équipe nationale de Cnam entrepreneur(s), issue des travaux de son équipe de recherche sur les thématiques des sciences de l'action et de la formation. Ils sont agréés par le CNAM.

Sylvie COUASNON, titulaire d'un DECF, conjoint de chef d'entreprise, formatrice depuis 23 ans, dont 18 à la CMA27

Anne DEBRUILLE, titulaire d'un Master 2 Ingénierie et conseil en formation, formatrice depuis 35 ans dont 27 ans à la CMA27

Christelle MARTIN, titulaire d'un DESS et d'une formation de coach. Formatrice depuis 7 ans, dont 6 à la CMA27

Patrick SOUBIEN, titulaire d'un Master 2 Sciences de Gestion et du Management Spécialité Marketing, formateur depuis 14 ans dont 11 ans à la CMA27

Modalités d'évaluation

Le Titre professionnel Entrepreneur de petite entreprise est un titre de niveau 5 (anciennement III) enregistré au RNCP, d'une valeur de 60 ECTS. L'obtention du titre est attestée par un jury en fonction des résultats obtenus à chacun des huit modules, selon le barème en vigueur. Il n'y a pas de validation partiel par bloc de compétences, ni d'équivalence à l'entrée en formation permettant une dispense partielle de formation et/ou de validation.

Une évaluation de satisfaction est faite pour chaque module et de manière plus globale en fin de formation.

Durée, horaire et organisation

Le parcours de formation représente 44 jours (308h) de 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00 répartis sur une période d'activité professionnelle de 12 mois au maximum (en moyenne neuf mois) et articulant les modalités suivantes :

- 2 jours lancement et jury final
- 18 jours de face-à-face pédagogique,
- 24 jours de travail personnel encadré d'application pratique.

Modalités et délais d'accès :

Dossier de candidature et entretien de positionnement. Décision rendue sous une semaine

Suites de parcours :

Direction ou fonction d'encadrement dans une petite entreprise ou une entreprise artisanale

Coût de la formation : 7.392,00 € soit 24 €/H Net de taxes

Frais d'inscriptions restant à la charge de l'entreprise : 75 €

Contact : Cécile DECOMBES – 02 32 39 89 23 – c.decomb@cm-27.fr

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.